

SOMMAIRE

- Historique
- Situation générale
- Différents risques
- Recommandations

HISTORIQUE

Le WANEP-CI, à travers son programme d'alerte précoce et de prévention des conflits produit et diffuse depuis avril 2012 des rapports mensuels sur la sécurité humaine en Côte d'Ivoire.

L'objectif de ces publications est de soutenir les actions de prévention des conflits et de promotion de la paix en Côte d'Ivoire.

Ce présent numéro donne un aperçu général de la situation sociopolitique, économique et sécuritaire de la Côte d'Ivoire en **Juillet 2014**.

I- SITUATION GENERALE

Au plan politique :

-Le mercredi 09 juillet, à l'issue du Conseil des ministres, le gouvernement a publié la liste des représentants de toutes les organisations et structures impliquées dans la Commission Election Indépendante (CEI) à l'exception des deux postes réservés aux partis politiques de l'opposition réunis au sein de l'Alliance des Forces Démocratiques de Côte d'Ivoire (AFDCI) qui contestent la composition de cette institution. Des pourparlers sont en cours pour la participation de cette alliance politique.

-Le Président de la République française, François Hollande, a effectué, le jeudi 17 juillet, une visite officielle de 48 heures en Côte d'Ivoire.

Au plan sécuritaire :

-Le Président de la République, a promulgué la loi sur l'Accord de défense avec la France, votée, le vendredi 11 juillet, par l'Assemblée Nationale. Le nouvel accord de partenariat de défense entre la Côte d'Ivoire et la France exclut toute nouvelle « intervention militaire française » en Côte d'Ivoire.

-La recrudescence du phénomène « les microbes », groupes de mineurs, qui agressent les populations à l'aide d'armes blanches (couteaux, machettes) et même d'armes à feu, gagne du terrain à Abidjan.

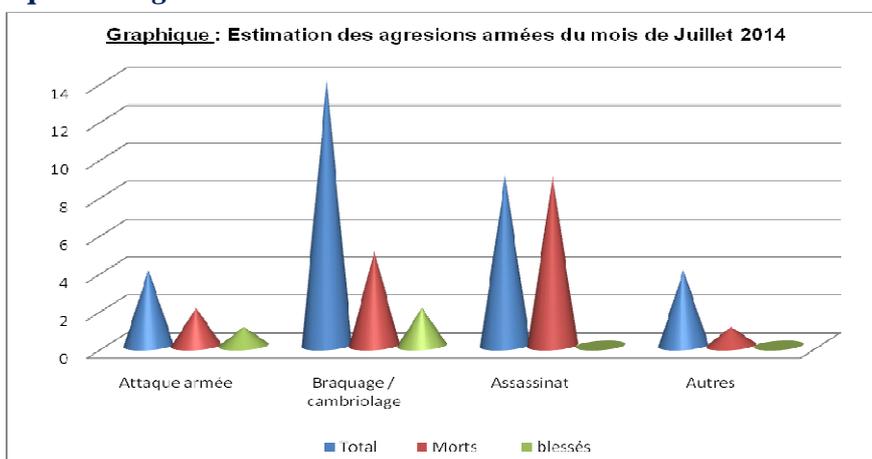
Au plan social :

-Le mois de Juillet 2014 a aussi été marqué par les effets des pluies diluviennes du mois de Juin dernier (de nombreux sans abri et plusieurs dégâts matériels et économiques).

-L'épidémie de la fièvre Ebola se fait de plus en plus menaçante avec l'enregistrement d'un cas suspect dans un village du Liberia faisant frontière avec la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, les mesures de prévention s'allient à la phase répressive par l'arrestation et le déferrement de quatre restauratrices à Yamoussoukro.

II-DIFERENTS RISQUES

1- Risques 1 : Agressions armées



Au cours du mois de Juillet 2014, **31 cas** d'incidents liés aux agressions armées (attaques armées, braquages, cambriolages, ...) ont été collectés par les moniteurs du CI-NEWS et le monitoring de la presse.

➤ Les cambriolages et braquages représentent 45% des cas d'agressions armées (soit 14 sur 31 cas d'incidents collectés liés aux agressions armées). Ils ont fait 07 victimes (05 morts et 02 blessés).

➤ Les attaques armées représentent 13% des cas des agressions armées (soit 04 sur 31 cas d'incidents liés aux agressions armées collectés). Ces séries d'attaques surviennent après une longue période d'acalmie relativement due aux efforts des forces de sécurité dans la zone du Centre du pays (Bouaké, Niakaramadougou).

➤ Durant le mois de Juillet 2014, 09 cas d'assassinat ont été enregistrés soit 29% des cas des incidents liés aux agressions armées collectés. Ce taux est relativement plus élevé comparativement aux mois précédents.

Le vendredi 25 juillet, lors d'un point de presse au siège de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à Abidjan, la porte-parole adjointe de l'institution onusienne, Rosamond Bakari, a indiqué que "la situation sécuritaire générale demeure calme dans l'ensemble du pays et est sous contrôle, en dépit de nombreux cas de vols, de meurtres et de viols", a-t-elle fait savoir.

Le mercredi 16 juillet, à l'issue d'un conseil des ministres, le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, a promulgué, la loi sur l'Accord de défense avec la France. Le nouvel accord de partenariat de défense entre la Côte d'Ivoire et la France exclut toute nouvelle « intervention militaire française » en Côte d'Ivoire. L'accord insiste sur la « mise à disposition » des forces armées ivoiriennes de « ressources nécessaires » pour parer « aussi bien à une agression extérieure qu'à une crise interne ». Les missions de celle-ci se limitent, désormais, aux « renseignement, équipement, entraînement des forces, soutien logistique et formation » souligne le document. En janvier 2012, le Président de la République et l'ancien chef de l'Etat français, Nicolas Sarkozy avaient signé un traité de « partenariat de défense » mettant fin à l'accord « d'assistance militaire technique » conclu par les deux Etats, le 24 avril 1961, au début des indépendances.

Quelques incidents les plus "saillants" liés aux agressions armées :

Date	localité	Incident	Victimes		Pertes financières et matérielles
			morts	blessés	
04/07/2014	Sikensi/région de l'Agneby-Tiassa,	Cambriolage : quatre individus armés de kalachnikovs et d'armes blanches ont fait irruption dans l'hôpital général de Sikensi. Ils y ont semé la terreur avant de dépouiller les parents des malades internés de tout leur bien. Ils ont cambriolé ledit établissement sanitaire, emportant deux ordinateurs portables	-	-	-Les parents des malades dépouillés
13/07/2014	Ferkessédougou/ région du Tchologo	Attaque armée : des individus armés ont perpétré une attaque armée contre une unité de la gendarmerie nationale sur l'axe Tafiré-Ferkessédougou..	-	01	
17/07/2014	quartier Abrass/ Adjamé/Abidjan	Affrontement armé : un affrontement violent a mis aux prises les jeunes du quartier Abrass aux « microbes » (bande d'adolescents armés d'armes blanches et qui agressent les passants). Le bilan de cet affrontement fait état de quatre morts dont certains par balles et plusieurs blessés	04	++	

Siège Social : Abidjan-Cocody Angré Les Oscars, sis à la Résidence Aurore, Bâtiment B au 1^{er} étage, Porte B11

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 / 67 59 71 30 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email : wanepci@yahoo.fr / wanep-cotedivoire@wanep.org

		graves de part et d'autre			
22/07/2014	sur l'axe Blé-Divo / région du Loh-Djiboua	Braquage : trois coupeurs de route armés de pistolets ont braqué un camion d'une compagnie de transport de marchandises en provenance de N'Douci. Aidés de leurs armes, les malfrats ont immobilisé le véhicule, réclamant la recette de la journée. Et face à l'hésitation du chauffeur l'un des bandits a tiré une balle dans sa jambe. Après leur forfait, ils ont disparu dans la nature à bord d'un véhicule personnel. La compagnie a subi 03 attaques en moins d'une semaine sur le même tronçon (les vendredi 18, dimanche 20 et mardi 22 juillet) avec à la clé deux (02) chauffeurs blessés par balles.		02	
23/07/2014	à Vrouo 2, dans la sous-préfecture de Vavoua (Haut-Sassandra)	Bavure militaire / Manifestation violente : un élément des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) armé d'une kalachnikov a tiré à bout portant sur un motocycliste, couturier, burkinabé âgé de 22 ans, pour avoir refusé de payer la somme de 500 F.CFA à un barrage. Alertés, les villageois se sont soulevés et se sont attaqués à tous les éléments FRCI basés dans le village, blessant deux d'entre eux. La brigade de gendarmerie de Vavoua s'est déportée sur les lieux. Les armes et munitions des soldats FRCI en service à Vrouo 2 ont été saisies en attendant les résultats de l'enquête ouverte.	01	02	
24/07/2014	à Nimé / Zoukougbeu / Haut-Sassandra)	Echanges de tirs : trois bandits armés en cagoule ont tiré sur un élément des FRCI. à moto. Ce dernier réussit à s'abriter. Il s'en suit une fusillade, deux malfrats sont abattus quand leur acolyte ont réussi à s'échapper.	02	-	
26/07/2014	Niakaramadougou / région du Hambol	Braquage : cinq hommes armés de Kalachnikovs et de pistolets ont attaqué et dépouillé le sous-préfet d'Arikokaha, à proximité du village de Nangoniékaha. Selon la victime, lui et ses enfants se rendait à Niakaramadougou à bord de son véhicule personnel, quand ils sont tombés sur un barrage dressé par des coupeurs de route. Pris de panique, L'administrateur et ses enfants se sont retrouvés pris au piège des bandits, tout comme six motocyclistes			des portables et une somme estimée à 300 000 FCFA emportée
28/07/2014	au quartier Dougako / Divo / région du Loh-Djiboua	Cambriolage / Echange de tirs : des bandits armés de fusils calibres 12 et de pistolets automatiques ont assiégé une cour commune, habitée en majorité par des commerçants. A leur sortie de la cour, ils ont croisé le fer avec des éléments des FRCI, alertés par un appel anonyme.	01	01	D'importantes sommes d'argent emportées

2- Risques 2 : Violences faites aux femmes et aux enfants

Tableau 2 : Tableau estimatif des violences faites aux femmes et aux enfants au mois de Juillet 2014

Type de violence	Nombre		Localisation	Causes/Caractéristiques
	Femmes	enfants		
Violence sexuelle	-	Plus de 02	à N'Gohinou dans la Sous-préfecture de M'Batto (région du Moronou)	Viol/Condamnation : Dans la nuit du mercredi 23 juillet, un jeune homme de 24 ans a violé une petite fille de 05 ans, en l'absence de sa mère qui était à une veillée funèbre. Le criminel a abusé de la fillette malgré ses supplications. Au retour de sa mère, la victime raconta sa mésaventure. Appréhendé, le violeur a été déféré à la prison civile de Dimbokro. Le mardi 29 juillet, le tribunal de Dimbokro l'a condamné à 10 ans de prison ferme pour attentat à la pudeur consommé avec violence.
			à Gagnoa (région du Gôh)	Viol/Condamnation : Le mardi 29 juillet, le tribunal de première instance de Gagnoa a condamné deux fonctionnaires respectivement à 05 et 10 ans de prison pour viols sur des mineures. Le premier coupable, un instituteur de son état, a abusé sexuellement de son élève âgée de moins de 10 ans. Le second, fonctionnaire au ministère de l'agriculture, a été reconnu coupable des viols sur plusieurs mineures.
Violence physique	01		à Bonon, localité située sur l'axe Daloa-Bouaflé (région de la Marahoué)	Coups et assassinat : Le samedi 05 juillet, un planteur de nationalité burkinabè, âgé de 52 ans, a tué sa femme après lui avoir donné plusieurs coups de poings. Il lui reprochait d'entretenir des relations extraconjugales. Pour cacher son crime, il a fait croire à ses proches et à son entourage que sa femme est décédée des suites d'une courte maladie. Il enterra sa femme, à l'insu des autorités locales. Mais une source anonyme va saisir la brigade de gendarmerie de la ville de Bonon. Interpellé, le criminel passa aux aveux.
Autres	02	-	au quartier "Kabléké" dans la commune de Tabou (région de San-Pedro)	Assassinat : Le jeudi 31 juillet, des inconnus ont assassiné à coups de pilon une sexagénaire de nationalité libérienne, Dorothee Williams. Selon le fils de la victime, c'est dans un état d'agonie qu'il a trouvé sa mère aux environs de 01 heure du matin, alors qu'il rentrait d'une balade nocturne. Le maire de Tabou, Julien Klaibé et le délégué consulaire du Libéria à Tabou, Johnson Monbo Tee, se sont rendus sur les lieux du crime. Il a été demandé à la police de faire la lumière sur cette affaire. Un premier forfait de même nature a été commis sur une autre ressortissante libérienne de 50 ans, le samedi 12 juillet à Boké. Une série de crime mystérieux qui crée la psychose dans la localité depuis temps.
Total	03	+02		

3- Risques 3 : Conflits intercommunautaires et autres

Au cours du mois de Juillet 2014, trois (03) conflits intercommunautaires et autres ont été collectés par les moniteurs du CI-NEWS et le monitoring de la presse.

- Concernant les conflits de chefferie, un (01) cas a été enregistré :

- Le village d'Akoué-Agban, situé dans la commune de Bingerville (banlieue abidjanaise), est confronté à un conflit de chefferie. M. Alidjé Djoman Bernard, l'actuel chef du village, qui possède un arrêté de nomination préfectoral, est opposé à M. Dompé Jacob, adjudant de gendarmerie, désigné par le doyen du village.

- Conflits éleveurs-agriculteurs : un (01) cas a été renseigné à Kong (région du Tchologo) :

- Le lundi 21 juillet, un agriculteur, mécontent des dégâts causés dans sa plantation par un troupeau de bœufs, s'en est pris violemment au propriétaire des bêtes, un éleveur peulh, qu'il a tué à coups de machettes. Le bouvier s'est fait surprendre par l'agriculteur en furie. La gendarmerie, informée, a procédé à l'arrestation du criminel.

4- Risques 4 : Accidents

Cette rubrique concerne les accidents de circulation, les incendies, les intoxications alimentaires ou empoisonnement et autres accidents.

Tableau 3 : Tableau estimatif des accidents collectés au mois de Juillet 2014

Type d'accident	Nombre		Victimes	
			Morts	blessés
Accidents de la circulation	10	43%	15	+42
Incendies	06	26%	02	-
Noyade	02	09%	02	-
Effondrement	02	09%	02	104
Autres	03	13%	02	-
Total	23	100%	23	+146

Au cours du mois de Juillet 2014, **23** cas d'accidents ont été collectés. 43% des accidents enregistrés sont dus aux accidents de la circulation, faisant 12 morts et plus de 36 blessés. Ce taux est relativement le même comparativement à celui du mois de Juin 2014.

En ce qui concerne les incendies, 06 cas ont été relevés au cours du mois de Juin 2014, soit 26% des accidents, causant la mort de deux (02) personnes.

Durant le mois de Juillet 2014, les effondrements/éboulements de terrain sont nettement en baisse, avec 02 cas enregistrés soit 09% des cas d'accidents, occasionnant deux (02) morts contrairement au mois de Juin 2014 où le bilan officiel état de 39 morts (communiqué de l'Office National de Protection Civile (OPC), le vendredi 11 juillet).

Quelques accidents du mois de Juillet 2014 :

Date	localité	incident	Victimes	
			Morts	blessés
05/07/2014	Tiébissou/région du Bélier	Accident de la circulation : un camion remorque en partance pour le Mali s'est renversé sur la route, à l'entrée de la ville de Toumodi, faisant un mort et un blessé	01	01
07/07/2014	Volikro/axe Oumé-Toumodi/région du Gôh	Noyade : un garçonnet de 10 ans a été retrouvé mort par noyade dans le fleuve Bandama. Selon les témoignages, le jour du drame, le petit garçon s'est rendu sur les rives du fleuve pour une partie de baignade avec ses amis au moment où ses parents étaient absents. Ses compagnons l'ont abandonné un certain moment sur la rive pour aller confectionner des rideaux de bananiers et ne l'ont plus trouvé en place à leur retour	01	-
08/07/2014	Tiébissou/région du Bélier	Accident de la circulation : un camion de transport de marchandises a plongé dans une rivière, faisant un disparu. Selon le chauffeur, il était 05 heures lorsque son engin est arrivé sur le pont de la rivière. Il y trouva des hommes entrain de remorquer un autre camion. Le conducteur amorça un dépassement par la droite. C'est alors qu'il se retrouva nez-à-nez avec un véhicule venant en sens inverse, qu'il a tenté d'éviter. Mais le camion quitta le pont et plongea dans l'eau	01	-

12/07/2014	quartier "Colombie"/ Cocody-Deux Plateaux /Abidjan	Incendie : un incendie dû à une bouteille de gaz mal refermée a ravagé plusieurs maisons en baraques et a fait 02 morts.	02	-
14/07/2014	Adjamé /Abidjan	Effondrement : à proximité du marché du « Forum », le balcon d'un immeuble a cédé, faisant 104 blessés dont plus de 20 cas graves. Selon des témoins, « il y avait un grand nombre de personnes attroupées sur le balcon pour attendre le passage du Président de la République et le balcon n'a pas pu supporter le poids des personnes		104
15/07/2014	Boundiali /région de la Bagoué	Accident : un bœuf a éventré un adolescent de 15 ans qu'il guidait pour la culture attelée sur "un sol aride". Les paysans voulaient profiter de la pluie tombée la veille pour emblaver une grande superficie, il fallait faire redoubler d'ardeur aux bêtes. Mais au lieu d'obéir, c'est l'effet contraire qui se produisit. Les bêtes foncèrent sur l'enfant et l'un des animaux le souleva du bout de ses cornes qui le transpercèrent. Les adultes présents réussissent tant bien que mal à maîtriser la bête en furie. Le jeune homme a été conduit aux urgences de l'hôpital général de Boundiali où il a subi une intervention chirurgicale.	-	01
25/07/2014	Adaou-Soumié / Aboisso/région du Sud-Comoé	Accident de la circulation : une collision entre un camion bâché transportant du latex d'hévéa et un véhicule de transport en commun a fait 05 morts (dont les deux conducteurs) et 04 blessés.	05	04
29/07/2014	Zone 4/Marcory / Abidjan	Incendie un incendie, aux origines indéterminées, a ravagé un restaurant. Alertés, les sapeurs pompiers ont circonscrit le feu, l'empêchant de se propager aux autres habitations environnantes.	-	-

5- Risques : violences politiques

A l'instar des mois précédents, le climat politique en Juillet 2014 a été marqué par la visite officielle du Président français et les débats autour de la Nouvelle Commission Electorale Indépendante (CEI) qui ont dominé l'actualité politique :

- La nouvelle Commission Electorale Indépendante

Le mercredi 09 juillet, à l'issue du Conseil des ministres, le gouvernement a publié la liste des représentants de toutes les organisations et structures impliquées dans la CEI à l'exception des deux postes réservés aux partis politiques de l'opposition réunis au sein de l'Alliance des Forces Démocratiques de Côte d'Ivoire (AFDCI). Le jeudi 31 juillet, les présidents de cette structure ont réaffirmé leur rejet de la composition de la nouvelle CEI qui, selon eux, est "fortement déséquilibrée au profit du pouvoir". Mais ils se disent disposés à prendre "toute leur place" dans le processus électoral.

Le mercredi 16 juillet, lors d'une conférence de presse, le député du PDCI-RDA, Bertin Konan Kouadio, a critiqué la composition de la nouvelle CEI et a contesté le choix du Président sortant de la CEI, Youssouf Bakayoko pour le compte de son parti.

- Visite officielle du Président français, François Hollande

Le jeudi 17 juillet, le Président français, François Hollande, accompagné d'une cinquantaine de chefs d'entreprises et hommes d'affaires français, a effectué une visite officielle de 48 heures en Côte d'Ivoire. Lors de cette visite, il a invité tous les partis politiques plus précisément le FPI à participer aux élections afin « d'assurer la réconciliation nationale ».

III- RECOMMANDATIONS

a. Au gouvernement

- Donner aux forces de sécurité les moyens adéquats pour assurer leur mission régalienne
- Poursuivre le dialogue avec les partis politiques d'opposition pour une composition inclusive de la nouvelle CEI afin de contribuer à l'organisation d'élections crédibles, transparentes et apaisées en 2015
- Maintenir la surveillance sanitaire aux frontières et la sensibilisation des populations à observer les consignes sanitaires pour empêcher l'extension de l'épidémie de la fièvre Ebola en Côte d'Ivoire.
- Améliorer et faire appliquer les textes de répression des violences faites aux femmes, aux filles et aux enfants,
- Instaurer la gratuité de la prise en charge médicale et psychologique des victimes de violences sexuelles,
- Mettre en place un mécanisme national d'alerte précoce et de prévention des conflits,
- Développer des infrastructures de la paix en Côte d'Ivoire.

b. Aux Forces de sécurité

- Renforcer des patrouilles à travers les villes et sur les routes,
- Surveiller rigoureusement les frontières,
- Faire leur travail avec professionnalisme et probité,
- Protéger les populations en respectant leurs droits,
- Prendre des sanctions exemplaires à l'encontre des agents auteurs d'actes répréhensibles.

c. A l'Office National de Protection Civile (ONPC)

- Mettre en place le plan d'urgence d'organisation des secours (plan Orsec) dans les zones à risque pour anticiper sur les éventuelles catastrophes naturelles causées par les pluies diluviennes,
- Veiller à ce que les populations délocalisées des zones à risque n'y retournent plus,
- Sensibiliser les populations sur les dangers à vivre dans les zones à risque.

d. Aux Partis politiques

- Renforcer les capacités de leurs militants et sympathisants en éducation politique et démocratique.
- Engager un dialogue politique pour une bonne préparation des élections de 2015,
- Conduire une opposition républicaine et citoyenne dans l'intérêt de la Nation,
- Rejeter la politique de la chaise vide en désignant dans les meilleurs délais leurs représentants au sein de la Commission Electorale Indépendante.

e. A la société civile

- Dénoncer les violations faites aux femmes et aux enfants,
- Sensibiliser les populations pour le dépôt volontaire des armes,
- Faire le monitoring des discours violents (discours haineux et/ou dangereux) des acteurs politiques,
- Mettre plus de professionnalisme dans leur travail,
- S'impliquer dans les campagnes de sensibilisation des populations contre l'épidémie de la fièvre Ebola.

f. Aux élus locaux

- Développer des actions pour la cohésion communautaire dans leurs localités,
- Régler de façon diligente et constructive des problèmes intercommunautaires.

g. Aux populations

- Dénoncer les violences faites aux femmes et aux enfants,
- S'engager au respect des différences, au pardon et à la réconciliation nationale,
- Collaborer avec les forces de l'ordre pour une meilleure sécurisation du pays,
- Respecter les mesures de sécurité vis-à-vis de l'épidémie de la fièvre Ebola.

Fait à Abidjan, le 11 Août 2014

Le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (CI-WARN)

